

# Stratégie d'entreprise

## Analyser les ressources et compétences

Ce cours vous est proposé par Denis Chabault, Maître de Conférences HDR – enseignant chercheur en Sciences de Gestion au sein de l'Université Paris Saclay et par AUNEGe, l'Université Numérique en Économie Gestion.

### Activités

**Attention** : ceci est la version corrigée de l'activité.

### Quiz

- 1. Une ressource est ce que détient une entreprise (usines, machines, ouvriers, etc.).**
  - a. Vrai
  - b. Faux
- 2. Une compétence correspond à l'utilisation ou l'exploitation d'une ressource.**
  - a. Vrai
  - b. Faux
- 3. Une usine est une ressource intangible.**
  - a. Vrai
  - b. Faux
- 4. L'image de marque est une ressource tangible.**
  - a. Vrai
  - b. Faux
- 5. Les compétences distinctives sont maîtrisées par tous les concurrents d'un même secteur d'activité.**
  - a. Vrai
  - b. Faux

## Exercice

### Consigne

Glissez, déposez les mots suivants en fonctions que ce sont des ressources ou des compétences.

Capacité d'innovation / Usine / Notoriété / Dirigeant d'entreprise / Créativité / Intégration des collaborateurs / Image de marque / Plateforme logistique / Système d'information.

### Correction

Ressources	Compétences
Image de marque	Capacité d'innovation
Notoriété	Créativité
Usine	Intégration des collaborateurs
Plateforme logistique	
Dirigeant d'entreprise	
Système d'information	

## Références

### Comment citer ce cours ?

Stratégie d'entreprise, Denis Chabault, AUNEGe (<http://auneg.fr>), CC – BY NC ND (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>).



Cette œuvre est mise à disposition dans le respect de la législation française protégeant le droit d'auteur, selon les termes du contrat de licence Creative Commons Attribution - Pas d'Utilisation Commerciale - Pas de Modification 4.0 International (<http://creativecommons.org/licenses/by-nc-nd/4.0/>). En cas de conflit entre la législation française et les termes de ce contrat de licence, la clause non conforme à la législation française est réputée non écrite. Si la clause constitue un élément déterminant de l'engagement des parties ou de l'une d'elles, sa nullité emporte celle du contrat de licence tout entier.